

Officier guerre électronique

Les fiches métiers

1. Missions

-  Collecter et analyser des infos issues de la guerre électronique (technologies numériques).
-  Contribuer au développement et à l'utilisation des équipements militaires.
-  Intervenir seul ou en dirigeant une petite équipe, selon la mission.
-  Prendre part à des exercices sur le terrain.
-  Partir en mission en France (OPINT) ou à l'étranger (OPEX).

2. Formations

- Pour devenir officier guerre électronique, il te faut au minimum un bac +3.

3. Débouchés

- Le métier d'officier guerre électronique offre des évolutions vers des postes d'expertise ou de commandement, avec des débouchés dans la cybersécurité, la défense électronique, l'analyse des signaux ou la sécurité des systèmes. 

4. Salaire & avantages

- 2 618 € brut, soit 2 000 € net par mois, après une première année en régiment (montant indicatif, hors primes, pour un célibataire sans enfant).
- En mission extérieure, la rémunération peut être multipliée jusqu'à 2,5.
- Hébergement possible, aides au logement (primes, logements conventionnés) et restauration prise en charge.
- 9 semaines de permissions par an (soit 45 jours).

5. Les + à avoir

- Avoir de bonnes capacités d'analyse.
- Être capable d'apprendre rapidement.
- Faire preuve d'autonomie.

